

Les Échos des Combattants de l'UFACVG de Lot-et-Garonne

Père spirituel René CASSIN, Prix Nobel de la Paix



Anciens Combattants
INDO-AFN-TOE-OPEX
veuves
pupilles
sympathisants

N°4

JANVIER 2026

B
O
N
N
E

A
N
N
E
E

2
0
2
6



S
E
R
V
I
R

S
A
N
S

S
E
R
V
I
R

N
I

S'
A
S
S
E
R
V
I
R

— servir, sans se servir, ni s'asservir —



EDITO

La France qu'on respecte, ou qu'on quitte

La France n'est pas qu'un pays sur une carte. Elle est une terre d'histoire, de culture, de luttes et d'espérances. C'est une nation ancienne, forgée par des siècles de sacrifices, de révolutions, de combats pour la liberté. Cette liberté, nos anciens l'ont conquise avec leurs tripes, leur courage, leur sang.

Ils étaient jeunes quand ils sont partis sur les champs de bataille. Ils savaient qu'ils pouvaient ne jamais revenir. Mais ils ont combattu pour que notre pays reste debout, pour que nos enfants naissent libres, pour que le drapeau tricolore continue de flotter au vent de la dignité. Leur sacrifice ne peut ni être effacé, ni renié. Il doit être honoré, transmis, protégé.

Aujourd'hui, vivre en France, ce n'est pas seulement habiter un territoire. C'est faire partie d'une communauté nationale, unie autour de principes clairs, hérités d'une longue histoire républicaine. C'est adhérer à un projet collectif, fait de droits mais aussi de devoirs. C'est respecter la loi, les coutumes, les institutions de la République. C'est comprendre que l'on n'impose pas ses coutumes personnelles à une nation qui vous accueille. Que l'on ne transforme pas une terre d'asile en champ d'affrontement.

Liberté, Égalité, Fraternité : ces trois mots ne sont pas décoratifs. Ils sont le cœur battant de notre République. Ils ont traversé les tempêtes de l'Histoire, les guerres, les occupations, les attentats. Ils doivent continuer à vivre en chacun de nous, dans nos actes, nos choix, notre vision de l'avenir. Et cela suppose, pour tout citoyen, de faire sien ce socle commun. On peut aimer ses racines, ses traditions, sa foi. Mais dans l'espace public, c'est la loi de la République qui prévaut. Une et indivisible.

La tolérance n'est pas la soumission. La France a toujours su accueillir, intégrer, tendre la main. Mais elle n'a jamais été un pays sans colonne vertébrale. Aujourd'hui encore, elle ne peut pas, elle ne doit pas, se laisser fragiliser par ceux qui veulent en déformer l'âme. Ceux qui rejettent ses principes, ceux qui veulent imposer des règles étrangères à son droit, ceux qui refusent l'égalité entre les femmes et les hommes, ceux-là n'ont rien compris à ce qu'est notre pays.

Il faut le dire sans trembler : la France n'est pas à vendre, elle n'est pas à plier, elle n'est pas à renier. Elle est à aimer, à servir, à protéger.

Ceux qui veulent la changer en profondeur, à rebours de ses valeurs, devraient avoir l'honnêteté de la quitter. Il y a dans le monde tant de pays dont les modèles correspondent à ces aspirations. Mais ici, en France, la République est la règle. Le respect de la loi commune est non négociable. Et le refus d'imposer ses croyances aux autres est un pilier fondamental de notre vie ensemble.

Nos anciens combattants nous ont montré la voie : celle du courage, du don de soi, de la fidélité à la nation. Ils n'ont jamais courbé l'échine. Ils ont porté haut les couleurs de la patrie. Ils ont souffert pour que nous puissions vivre libres.

Aujourd'hui, ce flambeau est entre nos mains. Que ferons-nous de cet héritage ? Aurons-nous la force de le préserver ? De le transmettre sans faiblir à nos enfants et à nos petits-enfants ? C'est à cette question que nous devons répondre, par nos choix quotidiens, par notre engagement civique, par notre fierté d'être Français.

Alors oui, soyons à la hauteur de leur courage. Aimons la France, profondément. Servons-la avec honneur. Défendons-la avec fermeté. Que jamais son drapeau ne soit abaissé. Que jamais sa mémoire ne soit trahie. Que jamais sa liberté ne soit sacrifiée sur l'autel du renoncement.

Pour que vive la France, éternelle, fière et fidèle.

Gabriel Pichon
Victime du terrorisme
Président Départemental de l'UFAC-VG47
Président Départemental de l'UDAC 47
Vice-Président de la commission entraide et solidarité ONAC47
Vice-Président de la commission mémoire ONAC47

«Le COMBATTANT du LOT-ET-GARONNE N°4»

Siège:

Union Fédérale

7 Place de la Mairie, 47110 LE TEMPLE-SUR-LOT

Courriel : unionfederaleacvg47@gmail.com

Président Fédéral :

Gabriel PICHON

Réalisation / Impression:

www.transcopy.fr à Courthézon

Le président Gabriel PICHON au 06-71-97-38-76 et le secrétaire général Bryan DIETZ au 06-07-34-08-42 restent à votre disposition si besoin.



NICOLE CALCAT, VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE AUX VEUVES S'ADRESSE AUX VEUVES !



Lorsque l'ancien combattant est en possession de la carte du combattant il devient ressortissant de l'ONaC-VG et peut bénéficier des aides sociales octroyées par cet organisme :

- il peut s'agir d'aides financières pour appareils dentaire, visuel, auditif, de soins ou d'aménagement d'autonomie pour l'habitat. Etc...
- il peut aussi demander une aide spéciale auprès du service social de la Fédération.
- il pourra aussi se constituer une retraite mutualiste complémentaire du combattant (RMC) auprès de la CARAC par des versements successifs avec participation de l'état jusqu'à un certain plafond de capital.

Pour cela, après avoir demandé les aides de droits communs, il lui sera demandé d'établir un dossier d'aide financière.

Il bénéficiera sur le plan fiscal d'une demi-part supplémentaire dès qu'il aura atteint l'âge de 74 ans.

Lorsque votre époux décède, vous devenez ressortissante de l'ONaC-VG depuis le Décret du 31 janvier 1991.

A ce titre, vous pourrez établir un dossier pour demander l'aide financière pour frais d'obsèques à condition que la facture soit à votre nom.

Si votre époux a cotisé à une assurance décès qui couvre les frais ou que le paiement a été fait avec son compte bancaire personnel, il n'y aura pas lieu de demande pour la veuve.

Je vous invite à demander votre carte de veuve, pour vous faciliter l'accès au service social de l'ONaC-VG qui vous garantis les mêmes avantages d'aides auxquelles pouvait prétendre votre époux.

Vous pourrez aussi bénéficier de la demi-part fiscale à l'âge de 74 ans et cochez la case S (si marié ou pacsé) ou W (si célibataire, divorcé, séparé ou veuf) sur votre déclaration d'impôts.

Je vous conseille d'adhérer à la section dans laquelle votre mari était inscrit pour son intérêt et surtout ne pas se sentir abandonnée par les anciens combattants.

Depuis plusieurs années, différentes associations du monde combattant interpellent les députés et sénateurs sur l'âge du décès du combattant en réclamant que cette condition d'âge soit supprimée afin que toutes les veuves puissent bénéficier de la demi-part fiscale.

Le dernier amendement déposé le 17 novembre 2022 par les députés au nom de la commission des affaires sociales visant à supprimer la condition d'âge lors du décès de l'ancien combattant et l'amendement déposé par le gouvernement pour modifier l'article 195 du code général des impôts ont été adopté avec avis favorable de la commission des finances.

Il en résulte que toutes les veuves dont le mari possédait la carte de combattant (de plus de 74 ans) peuvent bénéficier de la demi-part fiscale supplémentaire.

Il n'en reste pas moins que sur le plan national un petit pourcentage de veuves ne peuvent bénéficier de cette mesure, leur conjoint possédant que le TRN et décédé trop jeune sans avoir pu demander sa carte de combattant. Pourtant un ancien combattant décédé à 30 ans n'a pas plus démérité que celui décédé après 74 ans.

C'est pourquoi, les délégués aux veuves de toutes associations confondues se battent pour :

- que le TRN soit reconnu au même titre que la carte du combattant
- que l'âge de la veuve soit ramené à 65 ans
- que la loi du 31 Mars 1932 octroyant l'allocation de reconnaissance du combattant, qui n'est pas réversible soit abrogée et remplacée par une loi plus appropriée avec droit à la réversion.

Au décès du titulaire du compte CARAC, l'épouse, la partenaire pacsée, ou la concubine s'adressera à l'agence CARAC afin d'être renseignée sur sa situation personnelle.

En conclusion, Mesdames les veuves, ne baissez jamais les bras : vous avez des droits transmis par votre conjoint qu'il a acquis pour avoir défendu notre Pays.

Pour rappel, je suis joignable au 06.41.34.10.13 (veuillez laisser un message si je ne réponds pas, je vous recontacterais dans les plus brefs délais).

Nicole CALCAT
Vice-présidente départementale déléguée aux veuves

L'UF-47 PRÉSENTE AU 48ÈME RÉGIMENT DES TRANSMISSIONS POUR LA PASSATION DE COMMANDEMENT DU 3 JUILLET 2025



Une cérémonie empreinte de solennité et de tradition militaire s'est déroulée au sein du quartier Toussaint, marquant la passation de commandement du 48ème Régiment de Transmissions.

Le colonel Karim BENAMER, jusqu'alors à la tête du régiment, a officiellement transmis le commandement au colonel Stanislas RICHEBE, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires, ainsi que de nombreux représentants du monde combattant.

Fidèles au rendez-vous, les porte-drapeaux et présidents de sections de l'UFAC-VG 47 ont honoré de leur présence cet événement symbolique.

Parmi eux :

- Gabriel PICHON, président départemental de l'UFAC-VG 47 et de l'UDAC 47
- Lucie CHOUBE, porte-drapeau départementale des jeunes de l'UFAC-VG 47
- Jean-Pierre RAVIER, président de la section d'Aiguillon
- Guy DUMAS, président de la section de Tonneins
- Louca GIULIANI, porte-drapeau de la section de Tonneins

... et bien d'autres encore, rassemblés pour témoigner leur attachement aux valeurs de la Nation et leur soutien aux militaires.



Devant les troupes en formation, les familles, les anciens combattants et les emblèmes régimentaires, le cérémonial militaire a été respecté dans ses moindres détails : montée des couleurs, revue des troupes, remise du commandement, suivies d'un hommage solennel aux soldats du 48ème RT.

Dans son discours, le colonel BENAMER a salué « l'engagement, la discipline et le professionnalisme exemplaires des hommes et des femmes du régiment », revenant sur les temps forts de son commandement.

Le colonel RICHEBE, pour sa part, a exprimé sa fierté de prendre le commandement d'un régiment aussi prestigieux, au cœur des enjeux modernes de cybersécurité, communication tactique et innovation technologique. Il a affirmé sa volonté de poursuivre sur la voie de l'excellence opérationnelle.

La cérémonie s'est conclue par un défilé militaire, chaleureusement applaudi par l'ensemble des invités, familles et anciens combattants, dans une ambiance respectueuse et fraternelle.



Sabrina RAVIER-LEMOULE
Vice-Présidente de la section d'Aiguillon

L'UF-47 PRÉSENTE AU DÉFILÉ DU 14 JUILLET 2025 À AGEN



L'UF-47 a, cette année encore, répondu présente en masse à l'invitation de la Préfecture au défilé du 13 Juillet 2025 à Agen.

Parmi les membres de l'UF, étaient présents :

- Gabriel PICHON, président départemental UFAC-VG et UDAC 47
- Bryan DIETZ, vice-président départemental délégué et porte-drapeau UFAC-VG 47
- la section UF de Tonneins avec son président Guy DUMAS, son porte-drapeau Salomé DUPUY-GALI et ses porte-drapeaux cadets Nadau, Danae et Robin.
- Louca était également présent dans les rangs des Cadets de la Gendarmerie pour le défilé.
- La section UF de Sérignac sur Garonne par son porte-drapeau Bernard DUCOURNEAU
- la section UF de Pont-du-Casse par son porte-drapeau Nicolas GINDEUIL

La cérémonie a débuté par l'arrivée des autorités et des porte-drapeaux, la revue des troupes, la remise de trois insignes de chevaliers de l'Ordre National du Mérite avant le défilé des troupes.

LE DEVOIR DE MÉMOIRE À L'HONNEUR : DES JEUNES DU LOT-ET-GARONNE ENGAGÉS DANS UN PROJET « FRÉDÉRIC BAZILLE »



À l'initiative d'un projet éducatif et citoyen d'envergure, une dizaine de jeunes porte-drapeaux du Lot-et-Garonne se sont réunis autour d'un objectif commun : faire vivre le devoir de mémoire à travers le projet Frédéric BAZILLE.

Parmi eux, Lucie CHOUPE, porte-drapeau départementale des jeunes de l'UFAC, aux côtés d'autres jeunes porte-drapeaux : Ashley et Donovan LASNIER, Sean ZIEGLER, Louca GIULIANI, Noah TOMASSON, Gaétan PETIT-PANON, Alice et Léonie AVI. Ce groupe dynamique est encadré par Dominique LAVALLEE, correspondante défense du Temple sur Lot et Bryan DIETZ, vice-président départemental délégué de l'UFAC-VG 47, figures reconnues pour leur engagement auprès de la jeunesse et de la mémoire combattante.

Ce projet prend appui sur la figure inspirante de Frédéric BAZILLE, jeune artiste peintre impressionniste tué à l'ennemi en 1870, à seulement 28 ans. À travers son destin, les participants ont mené une réflexion approfondie sur les valeurs républicaines de liberté, égalité, fraternité, et surtout sur l'importance de transmettre la mémoire aux générations futures.

Le fruit de ce travail collectif a donné naissance à une exposition temporaire, retraçant à la fois le parcours de l'artiste et les réflexions engagées par les jeunes autour de son engagement et de son héritage. Conçue pour être itinérante, cette exposition pourra être mise à disposition d'établissements scolaires ou d'organismes souhaitant l'exploiter dans le cadre d'un projet pédagogique, historique et citoyen, notamment en amont de cérémonies commémoratives.

Soucieux de poursuivre cette démarche engagée, le groupe s'est rendu à Montpellier, sur le caveau de l'artiste avant de visiter le musée Fabre et la demeure familiale, pour lui rendre hommage et clore symboliquement cette année de travail.

C'est dans cette perspective que le Souvenir Français du Lot-et-Garonne ainsi que son comité du Villeneuvois, par l'intermédiaire du président de comité Bernard DUPERRAY, a souhaité soutenir cette initiative en remettant un chèque de 150 € (100 euros de la délégation départementale et 50 euros du comité du villeneuvois), contribuant ainsi au financement du déplacement et à l'accompagnement de ces jeunes dans leur parcours mémoriel.

Cette remise s'est officiellement tenue à la Mairie du Temple sur Lot en présence du Maire Monsieur Jean-Michel SAINT-SIMON et des participants au projet.

A cette occasion, après le mot d'accueil de Monsieur le Maire, Bernard DUPERRAY a tenu à rappeler l'historique de création du Souvenir Français.

Créé en 1887, le Souvenir Français est une association mémorielle reconnue d'utilité publique.

Sa mission est de préserver la mémoire des combats menés par la France aux XIX^e, XX^e et XXI^e siècles. A cette fin, l'association entretient les tombes des combattants Morts pour la France, ainsi que les monuments et les stèles érigés en leur mémoire.

Elle participe activement aux cérémonies commémoratives et contribue à la transmission de la Mémoire auprès des générations futures.

La mission du Souvenir Français se décline en trois missions :

> **Sauvegarder** : Aucune tombe de « Morts pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle ne doit être à l'abandon.

> **Commémorer** : Aucune cérémonie créée à l'origine pour enraciner le souvenir d'un évènement ne doit disparaître.

> **Transmettre** : Aucun élève ne doit quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé à une cérémonie patriotique.

Il a terminé par rappeler la devise du Souvenir Français : A nous le Souvenir, à eux l'immortalité.

Ce projet illustre avec force que le devoir de mémoire n'est pas l'apanage du passé : il est un engagement vivant, porté avec conviction par une jeunesse consciente de l'héritage à préserver, et déterminée à transmettre les leçons de l'histoire à travers des actions concrètes.

LA CÉRÉMONIE DU 30 AOÛT 2025 À MONTPELLIER

Ce samedi 30 août 2025, une délégation du groupe de travail sur Frédéric BAZILLE est venue du Lot-et-Garonne à Montpellier pour se recueillir et honorer la tombe de cet artiste peintre, zouave mort au combat à Beaune La Rolande en 1870.

Cette délégation, placée sous la direction de Bryan DIETZ, vice-président départemental délégué pour l'UFAC-VG 47, et de Dominique LAVALLEE, correspondante défense à la Mairie du Temple sur Lot, était composée de sept jeunes porte-drapeaux membres du groupe de travail.



Après avoir organisé cette cérémonie en collaboration avec la municipalité de Montpellier et l'association d'Hier à Demain Frédéric BAZILLE, ils ont tenu à inviter notre fédération de l'Hérault ainsi que l'ONM de l'Hérault et le Souvenir Français de Montpellier.

Les porte-drapeaux du Lot-et-Garonne accompagnée du porte-drapeau des jeunes de la Fédération de l'Hérault, Alexandre KRAVTCHENKO ont pris le départ à la porte du cimetière protestant sous la direction protocolaire de François LEHEUP, porte-drapeau de l'ONM de l'Hérault.

Après une brève présentation de la tombe par l'association d'Hier à Demain Frédéric BAZILLE devant le monument aux Morts du cimetière, le cortège s'est dirigé vers la sépulture de Frédéric BAZILLE afin d'écouter l'allocution de Michel CALVO, adjoint au Maire de Montpellier, avant de procéder au dépôt de gerbes :

- pour le groupe de travail, une gerbe intitulée « Engagement » symbole du lien entre les porte-drapeaux et Frédéric BAZILLE, tous deux profondément attachés à cette valeur, a été déposée par Dominique LAVALLE, Bryan DIETZ et Sylvie ZIEGLER.

- Pour l'Union Fédérale de l'Hérault, la gerbe a été déposée par Jacqueline PIGEAUD, présidente départementale de l'UF, Yvan MARCOU, président départemental de l'ANMONM de l'Hérault et Claude CARLIER, président du souvenir français de Montpellier.

- Enfin la gerbe de la municipalité a été déposée par Michel CALVO, adjoint au Maire de Montpellier

Une minute de silence a ensuite été observée avant que l'assistance et les porte-drapeaux entonnent la Marseillaise.

Les remerciements aux porte-drapeaux et le discours de remerciements de Dominique LAVALLEE ont clôturé ce moment de recueillement.



Le projet Frédéric BAZILLE

L'origine du projet

Sur la proposition de Mme Dominique LAVALLEE, correspondante défense à la Mairie du Temple sur Lot, l'Union Fédérale des ACVG de Lot-et-Garonne a rejoint le projet d'une exposition sur Frédéric BAZILLE, artiste peintre pré-impressionniste mort au combat en 1870.

Qui était-il ?

Frédéric BAZILLE, destiné par son père à une carrière de médecin, interrompt ses études de médecine menées à Montpellier puis à Paris pour se consacrer pleinement à la peinture, devenant ainsi l'un des précurseurs de l'impressionnisme.

A l'âge de 29 ans, il prend la décision de s'engager au 3ème Régiment de Zouaves où il va combattre en Algérie puis à Beaune la Rolande en 1870, bataille au cours de laquelle il sera tué dès le premier jour.

Son père, Gaston BAZILLE, a rapatrié, avec l'aide de l'Abbé CORNET et du Vicaire DE BELLEGARDE, le corps de son fils de la fosse commune de Beaune la Rolande à Montpellier.

Le but du projet

Ce projet a pour objectif de créer une exposition itinérante composée d'une vingtaine de panneaux, consacrée aux notions de devoir de mémoire et citoyenneté.

La première inauguration de cette exposition a eu lieu le 1er novembre au Temple sur Lot.

Le groupe de travail

Le groupe de travail est composé de jeunes porte-drapeaux de l'Union Fédérale des Anciens Combattants issus de l'ensemble du Lot-et-Garonne.

Il bénéficie du soutien organisationnel et financier du Souvenir Français du Lot-et-Garonne et de son comité villeneuvois, ainsi que de la collaboration des municipalités du Temple sur Lot, de Prayssas et de Sainte-Livrade sur Lot, des conteurs de pays, de la communauté des communes du Lot-et-Tolzac.

Le groupe de travail s'est réuni chaque mois, menant de nombreuses recherches documentaires, la conception des panneaux, ainsi que la recherche de partenariat destinée à soutenir l'organisation et le financement du projet.

INAUGURATION DE L'EXPOSITION BAZILLE



Le samedi 1er novembre à 18h, a eu lieu l'inauguration de l'exposition dédiée à Frédéric BAZILLE à l'office du tourisme du Lot et Tolzac au Temple sur Lot. Étaient présents :

- la Mairie du Temple sur Lot représentée par Dominique LAVALLEE et Béatrice DOUBLEIN ;
- la communauté des communes du Lot et Tolzac représentée par Charles GUFFROY et Dominique LAVALLEE, conseillers communautaires ;
- l'Union Fédérale des Anciens Combattants de Lot-et-Garonne représentée par son vice-président départemental en charge du projet Bryan DIETZ ;
- la section UF d'Aiguillon avec son président Jean-Pierre RAVIER, sa vice-présidente Sabrina RAVIER-LEMOULE, sa secrétaire Lucie CHOUPE et plusieurs membres de la section ;
- la section UF de Tonneins avec son président Guy DUMAS accompagné de Djibril M'BODJ ainsi que les jeunes porte-drapeaux de la section : Noah THOMASSON, Robin THOMASSON et Louca GIULIANI ;
- la section UF de Monclar-Tombeboeuf avec son président Charles GUFFROY ;
- le Souvenir Français de Lot-et-Garonne représenté par son président du comité du villeneuvois Bernard DUPERRAY ;
- le président des Raconteurs de pays : Jacques REJALOT ;
- le jeune porte-drapeau de l'UF du Livradais et du Villeneuvois Donovan LASNIER.



Dominique LAVALLEE a prononcé un discours revenant sur la vie de Frédéric BAZILLE et insistant sur la notion **d'Engagement**, valeur réaffirmée par Bryan DIETZ en suivant.

Un pot de l'amitié a accompagné la visite de la trentaine de personnes présentes.

LE PORT DES MÉDAILLES



« Là où est l'honneur,
là où est la fidélité,
là seulement est la patrie. »

Louis d'Estouteville



LES DECORATIONS OFFICIELLES SONT DE GRAND MODELE. PORTEES A GAUCHE ET PENDANTES.

LE PORT DES INSIGNES AUX DIMENSIONS REDUITES ET LES DECORATIONS ASSOCIATIVES NE SONT PAS AUTORISEES LORS DES CEREMONIES OFFICIELLES.

LES INSIGNES DE COL SONT AUTORISEES EN TOUTES CIRCONSTANCES (UNE SEULE).

LES INSIGNES DE PORTE-DRAPEAU SONT AUTORISES A ETRE PORTES SUR LE COTE DROIT OU FIXE SUR LE BAUDRIER

Je porte mes décorations selon les dispositions en vigueur

Source : Ministère des Armées - Direction générale des Médailles, Ordres, Croix et Médailles de la Légion d'honneur
Ministère de l'Intérieur - Direction générale de la Police Nationale et des Saïg

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Général de Lattre de Tassigny
Président

LA TENUE DU PORTE-DRAPEAU



Elle comprend :

Une coiffe :

- Si le porte-drapeau est ou a été militaire, ou fonctionnaire en tenue : la coiffe de son unité d'appartenance ; képi, casquette d'uniforme, tricorne, postillon, baret, bonnet de police, «calot» de tradition, etc. avec insigne réglementaire, préférentiellement celui de sa dernière affectation, à l'exclusion de tout autre insigne, sinon de grade.
- Dans les autres cas : un baret bleu nuit interarmes, ou un bonnet de police de même couleur, rehaussé de l'insigne du Bleuet de France ou d'un insigne associatif.
 - **Une veste** de type « blazer » bleu marine avec un pantalon ou une jupe descendant aux genoux de couleur grise, ou un costume ou tailleur sombre. En plus des décorations et du bleuet de France, un insigne de brevet réglementaire peut être porté à droite au niveau de la poitrine et un insigne miniature associatif au revers.
 - **Une chemise blanche.**
 - **Une cravate** monocolore sombre (ou de tradition) ou associative.
 - **Des gants blancs** (impératifs pour porter un emblème).
 - **Un baudrier noir**, porté en appui sur l'épaule **droite**, éventuellement rehaussé d'un insigne officiel de porte-drapeau.
 - **Le Bleuet de France**, arboré au revers de la veste, côté cœur, lors des cérémonies nationales

A noter : pour les hommes, il convient d'être rasé de près. Sinon, la barbe et/ou la moustache doivent être de coupe correcte, d'aspect net et soigné. Pour les femmes, les cheveux longs sont attachés, idéalement en chignon.

11

À L'HONNEUR

A l'honneur - Promotion 14 Juillet 2025

L'UF-47 félicite ses adhérents qui ont reçu la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif :

- Raymonde ACHE, présidente du Mezinais
- Nicole CALCAT, vice-présidente déléguée aux veuves
- Guy DUMAS, président de Tonneins
- Morgane LEBON, porte-drapeau de Meilhan sur Garonne / Sainte Bazeille
- Bernadette TOUQUETTE, secrétaire de Castillonnès
- Jean-Claude TOUQUETTE, trésorier de Castillonnès



L'UF-47 félicite ses adhérents qui ont reçu la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif :

- Michel VERWEIRE, président départemental honoraire
- Alain GARCIA, membre adhérent du Villeneuvois

A l'honneur - Promotion 1^{er} Janvier 2026

L'UF-47 félicite ses adhérents qui ont reçu la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif :

- Jean-Jacques MAGNIER, porte-drapeau à Marmande
 - Jean-Pierre RAVIER, président d'Aiguillon
 - Sabrina RAVIER-LEMOULE, vice-présidente d'Aiguillon
 - Daniel TIMMERMAN, section du Livradais et du Villeneuvois
- L'UF-47 félicite également ses adhérents qui ont reçu la lettre de félicitations de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif :
- Alain COULONGES, président d'Agen et Pont du Casse
 - Mattéo DALLA-SANTA, jeune porte-drapeau à Marmande
 - Cyril LABEROU, section du Livradais et du Villeneuvois
 - Thierry MOREAU, porte-drapeau à Sainte-Livrade sur Lot
 - Georges RODIER, président de Bouglon
 - Valentin ZANETTI, porte-drapeau à Saint-Sauveur de Meilhan
 - Alette REY, porte-drapeau d'Aiguillon



RENCONTRE AVEC COCORICOM



Le vendredi 10 octobre 2025, Gabriel PICHON et Bryan DIETZ se sont rendus dans les locaux de la société Cocoricom afin d'y rencontrer Morgane GUILLON, gérante de l'entreprise et en charge de la production de notre revue départementale.

Les participants ont fait état de leur satisfaction mutuelle dans l'impression de la revue, tant en termes de qualité, de disponibilité et de tarif.

De même, les participants ont échangé sur de nouveaux projets en collaboration comme des flyers, favoriser la publicité dans la revue, etc ...

Ce moment a été l'occasion d'un échange constructif d'informations, d'idées et de bonnes pratiques, mené dans un esprit de franchise et de bienveillance réciproque.

L'UF-47 tient à remercier Mme GUILLON et son équipe pour la qualité de la revue qu'elles réalisent, ainsi que leur disponibilité et leur réactivité face à nos demandes.

L'UFAC-VG AUX CÔTÉS DE LA FNAME-OPEX DANS L'HOMMAGE AUX SOLDATS OPEX LOT-ET-GARONNAIS MORTS POUR LA FRANCE



Dimanche 26 octobre 2025, une cérémonie du souvenir s'est tenue au Square du Souvenir, au pont de Rouquet, afin de rendre hommage aux soldats du Lot-et-Garonne morts pour la France lors des opérations et missions extérieures.

Organisée dans le cadre du devoir de mémoire, cette cérémonie a rassemblé de nombreux participants venus honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la Nation.



Pas moins de 34 porte-drapeaux étaient présents pour l'occasion, témoignant de l'attachement profond du département à la reconnaissance et à la transmission des valeurs républicaines.



Les jeunes de l'Union Fédérale 47 ont également pris part à cette commémoration. Danaé, Lucie, Emie, Peyo, Nadaü, Noah, Donovan et Bryan ont participé activement à la cérémonie, symbolisant la relève et la continuité du devoir de mémoire auprès des nouvelles générations.

Dans un moment empreint de recueillement et d'émotion, élus, anciens combattants, familles et citoyens ont partagé un même message : ne jamais oublier ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France.

Sabrina RAVIER-LEMOULE
Vice-Présidente de la section d'Aiguillon

LES JEUNES ONT LA PAROLE!

Cette nouvelle rubrique a pour objectif de mettre en avant les jeunes qui composent l'UF - 47.

Aujourd'hui, c'est Aylin et Sean qui répondent à nos questions.



Aylin KIZILGECIT

Section d'Aiguillon

Quand es-tu devenu porte-drapeau ?

Je suis devenue porte-drapeau en mars 2025, lors de ma première participation à une cérémonie.

Pourquoi ? Tes motivations ?

J'ai voulu devenir porte-drapeau pour participer activement au devoir de mémoire. Je trouve essentiel de rendre hommage à ceux qui se sont battus pour notre liberté, j'avais envie de faire vivre ces valeurs à travers cet engagement.

Qu'est ce que cela t'apporte ?

Cela m'apporte beaucoup de fierté, être porte-drapeau me permet de me sentir utile et de porter un symbole fort de notre histoire. De plus c'est une expérience enrichissante qui me permet de mieux comprendre l'histoire de mon pays. Pour moi, être porte-drapeau est un honneur car c'est une façon de montrer que nous n'oublions pas tous ces combattants même des années plus tard.

Que penses-tu de l'implication des jeunes dans les anciens combattants ?

Je pense que l'implication des jeunes est primordiale. Lorsque les jeunes s'investissent, cela montre que les sacrifices du passé ne sont pas oubliés, et cela redonne aussi du sens aux cérémonies. Voir des jeunes, même des enfants, donne l'espoir que ce devoir de mémoire perdurera au fil des années.

Quel message souhaiterais-tu transmettre ?

Je veux dire que même si nous sommes jeunes, nous pouvons nous engager pour une cause importante. C'est à nous de prendre le relais et de porter fièrement notre drapeau, car on ne le répétera jamais assez, être porte-drapeau c'est porter l'histoire de ceux qui n'ont plus de voix.



Sean ZIEGLER

Section de Monclar-Tombeboeuf

Quand es-tu devenu porte-drapeau ?

En 2023, après que l'Union Fédérale nous ai accompagné et aidé lors du décès de mon père, gendarme.

Pourquoi ? Tes motivations ?

Je suis devenu porte-drapeau pour faire honneur à mon père ainsi qu'à mon grand-père maternel.

Pendant la guerre de 39-45, mon grand-père a été envoyé comme STO (Service du Travail Obligatoire) en Allemagne. Après une première permission, mon grand-père est rentré en France en se faisant passer pour un Allemand, il parlait bien l'Allemand, le Breton est une langue gutturale tout comme l'Allemand, d'où peut-être, sa facilité avec l'accent. Une fois en France, rentré chez ses parents il a été dénoncé par ses voisins, embarqué par les gendarmes ceux-ci l'ont libéré dans la campagne en lui disant de se cacher.

Mon grand-père est entré dans le maquis de Bourbriac, de Plesidy puis de Lorient. Il a d'ailleurs été l'un des premiers, avec des officiers, à rentrer dans la zone des sous-marins de la rade de Lorient. Mon père lui est parti, en 2003, au Kosovo.

Qu'est ce que cela t'apporte ?

C'est à mon sens, un bel engagement qui m'a permis de rencontrer d'autres jeunes porte-drapeau dont certains sont devenus mes amis. Ensemble, nous avons travaillé sur un projet de groupe ayant pour sujet Frédéric BAZILLE, un peintre mort au combat en novembre 1870, à Beaune-la-Rolande. Ce travail de recherche nous a amené à faire un voyage à Montpellier, ville de naissance du peintre dans lequel un musée expose certains de ses tableaux. Nous avons appris beaucoup de choses au travers de nos recherches et avons consolidé nos liens fraternels.

Cela est important pour moi rendre hommage à tous ceux qui se sont battus pour la France en participant aux cérémonies.

Ton père était gendarme, que peux-tu nous dire de cela ?

Mon père a été, à différents moments de sa vie : mobile, au PSIG, secrétaire, secrétaire opérateur, aéro-surveillant avitailleur, instructeur drones. Il a été félicité pour son efficacité et son engagement à Notre-Dame-des-Landes, il était très apprécié de ses pairs.

Que penses-tu de l'implication des jeunes dans les anciens combattants ?

Pour moi, c'est important qu'il y est des jeunes pour représenter les anciens combattants, leurs engagements pour la France, au détriment, parfois, de leur vie. Par notre participation nous leur démontrons notre respect et toute notre gratitude. Les cérémonies soudent les liens intergénérationnels entre jeunes et anciens. Nous avons un devoir de mémoire envers les générations à venir.

Quel message souhaiterais-tu transmettre ?

Je voudrais dire aux jeunes de nous rejoindre en tant que porte-drapeau afin de rendre hommage à leur famille, nous avons tous, de près ou de loin, quelqu'un qui est parti à la guerre. À travers cet engagement, je tiens à remercier ce que les soldats ont fait pour la France, afin de nous permettre de vivre dans la paix.



COMMÉMORATION À PRAYSSAS : LE SOUVENIR TOUJOURS VIVANT DU 14 AOÛT 1944



Aujourd'hui, 16 porte-drapeaux se sont réunis à Prayssas pour honorer la mémoire des combats du 14 août 1944. Une cérémonie empreinte d'émotion et de recueillement, marquée une nouvelle fois par la forte présence de l'UFAC-VG 47 et de ses jeunes, témoignant du lien intergénérationnel autour du devoir de mémoire.

81 ans ont passé, mais Prayssas n'a rien oublié de cette journée tragique. Le hameau de Cornier fut le théâtre d'un affrontement violent entre les troupes nazies et les résistants. L'armée allemande, déterminée à éliminer les maquisards qui entravaient ses lignes de communication vers Bordeaux, lance une première attaque. Repoussée, elle revient en force avec deux compagnies pour tenter d'écraser le bataillon Jasmin des FFI, nettement inférieur en nombre mais farouchement résistant.

Le courage et la ténacité des combattants sont renforcés par l'arrivée des renforts du bataillon Prosper et du GF 13. Ensemble, ils parviennent à repousser l'ennemi et à préserver le village de terribles représailles.



Sabrina RAVIER-LEMOULE
Vice-Présidente de la section d'Aiguillon

LES SECTIONS D'AIGUILLON ET DE TONNEINS DE L'UFAC-VG DU LOT ET GARONNE SE SONT MOBILISÉES LORS DU FORUM DES ASSOCIATIONS



Le samedi 6 septembre, les sections locales d'Aiguillon et de Tonneins se sont pleinement mobilisées pour représenter l'association dans leur circonscription respective, à l'occasion de Forums des Associations. La section d'Aiguillon a participé au forum organisé à la salle Saint-Clair de Port-Sainte-Marie, tandis que la section de Tonneins a accueilli les visiteurs au jardin public de la ville. Ces deux rendez-vous, très fréquentés, ont permis de mettre en valeur les actions menées par les 2 sections de l'UFAC-VG et



de faire connaître leur rôle auprès d'un large public.

Les visiteurs ont eu l'occasion d'aller à la rencontre des jeunes porte-drapeaux (Lucie et Emie CHOUPE à Aiguillon ainsi que Noah THOMASSON à Tonneins) symboles de transmission et d'engagement citoyen. Ils ont également pu déambuler parmi une exposition de documents anciens, riche en souvenirs et en émotions, qui a illustré avec force le travail de mémoire porté par les sections de l'association.



Au-delà de la présentation des activités, ces forums constituent un moment important et privilégié de dialogue, d'ouverture et, potentiellement, de recrutement de nouveaux adhérents. Ils rappellent combien le devoir de mémoire et la solidarité intergénérationnelle restent au cœur de notre mission.

En s'associant à ces manifestations locales, les sections confirment leur volonté de fédérer les habitants autour de valeurs communes, essentielles pour faire vivre et transmettre l'histoire.

Sabrina RAVIER LEMOULE
Vice-présidente UFAC-VG Section Aiguillon



AIGUILLON



L'Assemblée générale annuelle de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et

Victimes de Guerre d'Aiguillon se déroulera :

Le 7 Février 2026 à 10h dans la salle communale de Saint-Léger.

LE 18 JUIN 2025 À PORT-SAINTE-MARIE



Le 18 juin 1940, le Général De Gaulle a fait le premier de ses appels depuis Londres.

La Ville de Port-Sainte-Marie a commémoré ce soir devant le Monument aux Morts le 85ème anniversaire de cette date historique.

Nous accueillons aujourd'hui au sein de l'UFAC-VG Aiguillon, une nouvelle jeune fille dans notre équipe de jeunes porte-drapeaux : Audray, issue de la toute première classe défense du Collège Stendhal à Aiguillon et majorette à Port-Sainte-Marie.

Audray est de la même promotion que Lucie, notre porte drapeau départemental et Aylin.

Audray vient donc compléter notre équipe exclusivement féminine de porte-drapeaux : Alette, Lucie, Aylin, Emie et Audray



LE 18 JUIN À AIGUILLON



Hommage à Jack AYLIFFE, aviateur britannique tombé pour la liberté



Comme chaque année, l'Union Fédérale des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC-VG47), section d'Aiguillon, accompagnée de délégations venues des autres sections du département, a rendu un hommage solennel à Jack AYLIFFE, jeune soldat britannique décédé sur le territoire de la commune lors du crash de son avion.

Le 4 août 1944, alors qu'il venait d'accomplir, avec son pilote l'officier CHUDDLEIGH, un bombardement réussi contre un convoi ferroviaire ennemi, leur avion de type Mosquito a été touché par un éclat de l'explosion. Pris dans les flammes, l'appareil s'est écrasé sur les terres de Limon. Le pilote, sauvé grâce à l'aide et au courage de la population locale, a survécu. Jack AYLIFFE, quant à lui, a tragiquement perdu la vie. Il allait avoir 24 ans.

Le dimanche 3 juin 2025, la cérémonie a débuté par une messe dans l'église de Limon, suivie d'un cortège rassemblant officiels, citoyens français et britanniques, ainsi que 27 porte-drapeaux. En tête de cette délégation figuraient Lucie CHOUPE, représentante départementale des jeunes porte-drapeaux, accompagnée de ses camarades de la section d'Aiguillon : Émie CHOUPE, Audray CHABRIER et **Kriss DORÉ**, nouvellement intégrée au groupe pour cette occasion solennelle.

La délégation de l'UFAC comptait également Guy DUMAS et Michel VERWEIRE, figures engagées du monde mémoriel départemental, ainsi que Sabrina RAVIER-LEMOULE, vice-présidente de la section d'Aiguillon, particulièrement investie dans la transmission du devoir de mémoire auprès des jeunes générations.



Une foule nombreuse d'habitants, venus de Limon, Feugarolles et des communes avoisinantes, a tenu à être présente pour ce moment de recueillement, témoignant de l'attachement profond de la population à son histoire locale et au souvenir des combattants alliés.

La procession s'est ensuite rendue au petit cimetière de Limon, où repose Jack AYLIFFE, avant de revenir devant l'église pour un dernier hommage devant la stèle commémorative érigée à sa mémoire.

Lydia CARRASSET, présidente de l'ANACR de Lavardac, originaire de Limon et organisatrice de la cérémonie, se tenait en première ligne aux côtés des élus. Jean-François GARRABOS, maire de Feugarolles, a pris la parole pour rappeler les sacrifices consentis par cette génération et l'importance de préserver la mémoire de ces héros anonymes.

Cette cérémonie fut une nouvelle occasion de transmettre aux plus jeunes le sens du devoir de mémoire, et de saluer l'engagement intergénérationnel autour de notre patrimoine historique.

Sabrina RAVIER-LEMOULE
Vice-Présidente de la section d'Aiguillon



Jack AYLIFFE



Cérémonie de la Libération d'Aiguillon

Le 20 août 2025, nos trois jeunes porte-drapeaux de l'UFAC-VG Aiguillon – Lucie, Émie et Aylin – ont pris part à la cérémonie commémorative du 81ème anniversaire de la Libération d'Aiguillon.

La cérémonie a débuté à la stèle Rasmus Durrieu, puis s'est poursuivie devant le Monument aux Morts.

Étaient présents : douze porte-drapeaux, les présidents de plusieurs associations d'anciens combattants et mémorielles, Monsieur le Maire, Madame LAPORTE, députée de la circonscription, Monsieur Cédric BOUET, secrétaire général de la préfecture du Lot-et-Garonne, ainsi que Madame DUCOS, conseillère départementale. La population était également au rendez-vous, témoignant de son attachement à cette mémoire collective.

Sabrina RAVIER-LEMOULE

Vice-Présidente de la section d'Aiguillon



Notre ancien président Edouard LOPEZ s'en est allé ...

C'est avec une profonde émotion que nous avons rendu hommage à Monsieur Édouard LOPEZ, figure bien connue du monde combattant et de la vie associative locale, dont le décès a récemment plongé de nombreuses personnes dans la tristesse.

Les obsèques se sont déroulées le lundi 29 septembre 2025, en présence de plus d'une centaine de personnes venues saluer la mémoire d'un homme engagé et estimé.

Treize porte-drapeaux étaient présents, parmi lesquels Émie et Lucie CHOUPE, ainsi que des représentants de la section de Tonneins, venus témoigner de leur respect et de leur attachement à celui qui fut longtemps président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants – Section d'Aiguillon, jusqu'en 2023, avant d'en devenir le président d'honneur en 2025.

Au cimetière, un beau discours prononcé par Monsieur SOUBIE, ami de toujours du défunt, a rappelé les valeurs d'engagement, de fidélité et de fraternité qui animaient Édouard LOPEZ tout au long de sa vie.

Homme de conviction et de dévouement, il a consacré de nombreuses années à la défense des anciens combattants, à la transmission de la mémoire et à la solidarité entre générations.

À sa famille, à ses proches et à ses compagnons d'armes, l'Union Fédérale – Section d'Aiguillon adresse ses plus sincères condoléances et exprime sa profonde reconnaissance pour l'exemple qu'il laisse à tous.

Sabrina RAVIER-LEMOULE et Jean-Pierre RAVIER

HOMMAGE À MONSIEUR PAULO ZINESI - UN ANCIEN COMBATTANT NOUS A QUITTÉS

C'est avec une profonde émotion que l'Union Fédérale des Anciens Combattants – section d'Aiguillon s'est réunie le jeudi 13 novembre 2025, pour rendre un dernier hommage à Monsieur Paulo ZINESI, ancien combattant et membre fidèle de l'association.

Résidant au Temple-sur-Lot, Paulo ZINESI s'est éteint paisiblement à son domicile, le 7 novembre 2025, à l'âge de 92 ans. Né le 18 février 1933 à Fargues-sur-l'Ourbise, il avait exercé le métier d'agriculteur, fidèle à sa terre, à ses racines et à sa famille.

Un parcours militaire exemplaire

Naturalisé français le 14 mai 1940, Paulo ZINESI est appelé sous les drapeaux le 6 novembre 1953. Il effectue ses classes en Allemagne, du 8 novembre 1953 au 9 août 1954.

Après une courte permission de quatre jours, il est rappelé à l'activité dès le 13 août 1954 et envoyé en Algérie au départ de Marseille, où il servira sept mois et dix-sept jours, dans un contexte difficile, loin de ses proches, comme tant de jeunes hommes de sa génération.

Libéré le 1er mai 1955, il est de nouveau rappelé quelques mois plus tard, le 7 octobre 1955, pour un départ vers le Maroc. Il débarque à Casablanca, où il reste deux mois, avant de regagner la France par bateau, arrivant à Marseille le 18 décembre 1955.

Le 20 décembre 1955, le soldat de deuxième classe Paulo ZINESI retrouve enfin sa terre d'Aiguillon, reprenant le fil d'une vie simple, laborieuse et digne.

Un homme décoré et reconnu par la Nation

Pour son engagement et sa participation aux opérations menées en Afrique du Nord, Paulo a été décoré de plusieurs distinctions honorifiques :

- La Médaille Commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre en Afrique du Nord,
- La Médaille d'Afrique du Nord Ordonnance,
- et la Croix du Combattant de l'Algérie.

Ces distinctions symbolisent la reconnaissance de la Nation pour le courage, le dévouement et le sens du devoir de ce soldat exemplaire.

Un homme de cœur et de fidélité

De retour à la vie civile, Paulo retrouve sa terre, son métier et surtout Odette, son épouse, avec laquelle il partagea une vie de travail, de courage et de tendresse.

Homme juste, discret et profondément humain, il incarne ces valeurs d'humilité et de loyauté qui caractérisent les anciens de sa génération.

Il rejoindra plus tard l'Union Fédérale des Anciens Combattants, où il aimait participer aux cérémonies patriotiques, échanger avec ses camarades et soutenir la jeune génération.

Toujours bienveillant, il appréciait particulièrement les rencontres intergénérationnelles : en février 2024, il avait ainsi partagé un moment de complicité avec les jeunes porte-drapeaux, notamment Lucie CHOUPE, qui garde de lui un souvenir ému et une photo précieuse.

Paulo aimait rappeler que le devoir de mémoire est un héritage qui se transmet et se partage.

En ce 13 novembre 2025, famille, amis, camarades et nos porte-drapeaux se sont réunis dans la dignité et le recueillement pour l'accompagner vers sa dernière demeure. Tous garderont le souvenir d'un homme droit, simple et sincère, d'un soldat courageux et fidèle, d'un camarade respecté et estimé.

Et comme il aimait la jeunesse et croyait profondément en la transmission entre générations, deux de nos jeunes porte-drapeaux, Emie CHOUPE et Kriss DORE, étaient présents pour lui rendre un dernier hommage, symbolisant ce passage de mémoire et de valeurs auquel il tenait tant.

Lucie CHOUPE, également jeune porte-drapeau, qui avait eu le privilège de le rencontrer en 2024, regrettait de ne pouvoir assister à la cérémonie, retenue par ses obligations professionnelles.

À Odette, son épouse, à ses enfants, et à toute sa famille, l'UFAC-VG adresse ses plus sincères condoléances et l'expression de sa profonde sympathie.

Sabrina RAVIER LEMOULE
Vice-Présidente et Trésorière
UFAC VG 47 - Section d'Aiguillon

ALLEMANS DU DROPT

Jean-Paul BRODA fait chevalier de la Légion d'Honneur

Ce dimanche 7 septembre 2025, notre ancien président et ami Jean-Paul BRODA a été fait chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Décoré au titre du Décret du 13 Juillet 2025, en tant que Colonel de réserve dans l'Infanterie, Jean-Paul BRODA a reçu les insignes remis par son fils Hervé-Dominique.

Cette cérémonie s'est tenue à la Mairie d'Allemans-du-Dropt en présence de l'équipe municipale autour de son Maire, du drapeau de l'Union Fédérale d'Allemans-du-Dropt et celui de la Légion d'Honneur.

Étaient également présents le président de section Bernard AUGÉY, ainsi que le président départemental de l'UFACVG 47 Gabriel PICHON.



CASTILLONNES

L'UFAC-VG et la mairie de Castillonnes rendent visite à Mme Marie FAUVEL, centenaire le 25 juillet 2025



NOTRE AMI ET MAÎTRE DE CÉRÉMONIE GAËTAN BIDEAU N'EST PLUS ...



Le 12 septembre 2025, le monde combattant, l'Union Fédérale de Castillonnes et du Lot-et-Garonne ont rendu un dernier hommage à Gaëtan BIDEAU.

Monsieur le Maire Pierre SICAUD lui a rendu hommage en ces mots : Gaëtan est né le 1er février 1930 à Pléguen, un village de 1400 habitants situé dans le pays de Saint-Brieuc, au cœur des Côtes d'Armor, département alors appelé Côtes du Nord.

Il passe sa jeunesse dans cette Bretagne qu'il affectionne tant, avant de s'engager dans l'armée de l'air en décembre 1939, à l'âge de 19 ans. Durant cet engagement de cinq ans, il se forme aux spécialités des transmissions, de la téléphonie et de la télémécanique. Son sérieux et sa rigueur lui valent de monter rapidement en grade : caporal le 1er novembre 1950, caporal-chef le 1er juillet 1951 puis sergent le 1er décembre de la même année.



Affecté à Tunis, il mène plusieurs missions en Algérie.

Son contrat devait prendre fin le 1er décembre 1954 mais les événements d'Afrique du Nord et le déclenchement de la guerre d'Algérie entraînent son maintien sous les drapeaux.

Gaëtan poursuivra ainsi de nombreuses missions en Tunisie et en Algérie jusqu'à sa libération en juin 1957.

Titulaire de la carte du combattant, ses décorations militaires témoignent de son engagement et de son dévouement sous les drapeaux :

- La Croix du Combattant
- La Médaille commémorative des opérations en Afrique du Nord
- La Médaille Coloniale avec agrafe Afrique occidentale Française.



Après son service militaire, Gaëtan intègre la compagnie Air France, où il mènera une longue et brillante carrière, couronnée par l'attribution de la Médaille d'honneur de l'aéronautique.

Très impliqué dans la vie associative, Gaëtan s'est consacré à de nombreuses structures et plus particulièrement à l'UFAC-VG au sein de laquelle il a exercé les fonctions de co-président, trésorier, et maître de cérémonies dans l'ensemble des communes du canton.

**Bernadette TOUQUETTE,
Secrétaire de section**

FUMEL - CUZORN



Quand l'UFAC-VG de Fumel se retrouve au restaurant ...

Le 27 juillet 2025, des membres de l'UF Fuméloise se sont retrouvés au restaurant du Brit'Hotel de Fumel pour partager un moment de convivialité après avoir observé une minute de silence en hommage à Monsieur Raynaud, décédé il y a peu.

MARMANDE

Messe du 9 Novembre 2025 à Marmande



MEILHAN SUR GARONNE / SAINTE BAZEILLE

Michel GAJAC

Décoré de la Médaille de Bronze de la Défense Nationale avec agrafes « Défense » et « Essais nucléaires »

Le 11 novembre 2025, à Sainte-Bazeille, nous avons salué un homme de devoir, d'engagement et de fidélité : Monsieur Michel GAJAC.

En effet, le président départemental de l'UFACVG-47 et de l'UDAC 47 lui a remis la Médaille de Bronze de la Défense Nationale avec agrafes « Défense » et « Essais nucléaires ».

Cette distinction vient saluer bien plus qu'un parcours militaire : elle honore toute une vie placée sous le signe du service, du courage et de la mémoire.

Un parcours riche et méritant

Michel GAJAC entre en préparation militaire le 20 novembre 1957, avant d'être appelé sous les drapeaux le 2 juillet 1959. Il effectue ses classes à Montluçon, au sein de la 6^e compagnie, puis rejoint le CFBSM de Metz, où il se spécialise dans la mécanique automobile et le matériel militaire.

Le 16 décembre 1959, il est affecté aux Forces Françaises en Allemagne (FFA).

Quelques jours plus tard, il rejoint Dirma Oberkirch, puis la 85^e BRDB de Landau, une unité composée de militaires français et de civils allemands chargés de l'entretien du matériel de l'armée.

En juin 1960, il est muté à la 801^e COSM, puis à la 503^e CRRM. Le 19 octobre 1960, il embarque à Marseille à bord du Ville-d'Oran et débarque le lendemain à Alger. Reconnu apte à servir sur le territoire du Sud, il est affecté à la 13^e CSM à Adra, puis rejoint Colomb-Béchar et enfin Régiane, une base militaire située au cœur du Sahara algérien.

C'est à Régiane que Michel participe à l'une des pages les plus méconnues mais les plus marquantes de l'histoire militaire française : les essais nucléaires "Gerboise".

Entre 1960 et 1961, il prend part à plusieurs explosions expérimentales, dont certaines "froides" entre les essais officiels.

Affecté à l'entretien des véhicules militaires et à la mise en place du matériel lourd sur les sites d'expérimentation, il travaille dans des conditions extrêmes, dans un atelier de toile situé à dix kilomètres du point zéro, à Hammoudia. Ces expériences, menées sans protections suffisantes, exposent les militaires à des risques considérables. Le putsch des généraux du 22 avril 1961 vient encore accentuer la tension dans un contexte déjà difficile. Mais Michel reste fidèle à sa mission jusqu'au bout.

Après 28 mois d'un service exigeant et éprouvant, Michel obtient sa permission de fin de service le 6 octobre 1961. Il embarque à Oran le 14 octobre pour Marseille, avant d'être rayé des cadres le 27 novembre 1961. Presque abandonné sur le quai, il ne garde de cette période que la fierté du devoir accompli.

Un engagement profond et pluriel chez les anciens combattants

De retour à la vie civile, il poursuit son engagement autrement, mais toujours avec le même cœur et la même conviction. Il devient un acteur incontournable du monde combattant et mémoriel.

Il adhère à de nombreuses associations dans le Lot-et-Garonne et en Gironde.

Il adhère à l'UFAC-VG en 2000 et en prends la présidence en 2014 jusqu'à ce jour.

Un engagement fort de sens

Un engagement pour la mémoire du passé en luttant contre l'injustice entre les fonctionnaires en Algérie et les soldats abandonnés à leur retour en France.

Un engagement pour la jeunesse d'aujourd'hui, avec une fierté immense pour des porte-drapeaux volontaires et qui poursuivent, en parallèle, une carrière professionnelle méritante.

Un vœu concret pour l'avenir

« Continuons à servir, à transmettre, à aimer notre France et ceux qui la font vivre.

Restons debout, solidaires, et fiers d'appartenir à cette grande famille du monde combattant. »

A travers ces parcours, Michel n'a jamais cessé de faire vivre le devoir de mémoire, de transmettre l'histoire et d'honorer ses camarades tombés pour la France.

Homme discret et sincère, il fait partie de ces figures qui ne cherchent ni reconnaissance ni lumière, mais dont la parole et la présence font vivre la mémoire collective.

Passeur d'histoire et passeur d'humanité, il incarne les valeurs de fidélité, de solidarité et de transmission.

Cette médaille remise à Sainte-Bazille vient récompenser non seulement un service militaire exemplaire, mais aussi une vie entière consacrée à la France, à sa jeunesse et à ses anciens combattants.

Toutes nos félicitations à Michel, dont le parcours force l'admiration et le respect.

Son engagement restera une source d'inspiration et un exemple pour bien des générations futures.



SAINTE-LIVRADE SUR LOT



L'Assemblée générale annuelle de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Livradais et du Villeneuveois se déroulera :
Le 14 Février 2026 à 10h dans la salle polyvalente de l'Ilot Porte Campagne à Ste Livrade sur Lot

TONNEINS

L'UF Tonneinoise présente à la commémoration des fusillés de Laparade



Crédits photos : Françoise Yriex



Crédits photos : Françoise Yriex

L'UF Tonneinoise au défilé du 14 Juillet 2025 à Agen



Hommage aux Justes de France



COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE TONNEINS



Le 20 août 2025, malgré une pluie battante, les porte-drapeaux de l'UFAC ont répondu présents pour la commémoration de la Libération de Tonneins et l'hommage rendu à deux grandes figures locales : Jeanne-Ismaëlie LEBE et Jean FEUILLE.

Treize porte-drapeaux, issus de différentes associations d'anciens combattants et mémorielles, ont pris part aux cérémonies.

L'UFAC était particulièrement bien représentée

avec sept de ses porte-drapeaux, accompagnés de jeunes engagés : Salomé, Lucie, Louca, Noah, Nadaū, Peyo, ainsi que le petit frère de Noah.

Un grand merci à Guy Dumas Président de la section de Tonneins pour avoir invité Lucie CHOUPE, porte-drapeau départementale et représentante des jeunes de l'UFAC-VG.

Deux temps forts ont marqué cette journée :



>À 16h15, une première cérémonie s'est tenue à la stèle de Ferron.

Le 9 août 1944, l'aviation alliée - la Royal Air Force (RAF) - bombardra le château de Ferron. Une tour fut détruite, permettant à une partie des résistants qui y étaient emprisonnés de s'évader.

>À 17h00, une seconde cérémonie a eu lieu sur la Place de la Mémoire, pour saluer la mémoire de Madame Jeanne-Ismaëlie LEBE, membre du comité de libération et première femme élue au conseil municipal de Tonneins, et de Monsieur Jean FEUILLE, résistant tonneinois mort pour la France.

Ces deux figures locales ont été mises à l'honneur par la Ville de Tonneins, grâce aux recherches menées par l'association Mémoire du Fleuve.

Sabrina RAVIER-LEMOULE
Vice-Présidente de la section d'Aiguillon

ILS NOUS ONT QUITTÉS...



André SASSIER

AGEN



Paul ZINESI

AIGUILLON



Edouard LOPEZ
ancien président

AIGUILLON



Gaétan BIDEAU

CASTILLONNES



Pierre CAZETTE

CUZORN/FUMEL



Marcel PIOVOSAN

MARMANDE



Jean-Paul COSTACURTA

MONCLAR-TOMBEBOEUF

Nous prenons part au deuil qui frappe les familles de nos disparus et nous renouvelons à celles-ci nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.

LE 11 NOVEMBRE 2025 DANS LE LOT-ET-GARONNE



Aiguillon



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2025 A AIGUILLON



Allemans du Dropt



Anthé



Anthé



Bouglon



Bouglon



CÉRÉMONIE À BOURRAN 11 NOVEMBRE 2025



Fauillet



Bourran



Fourtic Clermont Dessous



Cancon



Cancon



Castillonnes



Castillonnes



Lannes



GRANGES SUR LOT



Granges



Lannes



Montastruc



Meylan



Meylan



Port ste Marie



Nicole



Cérémonie du 11 novembre 2023 À Nicole



Port ste Marie



Poudenas



Reaup Lisse



Reaup Lisse



Poudenas



Saint Léger



**Cérémonie du 11 novembre 2023
À Saint Léger**



Sérignac



Seyches



Sérignac



Sos



Seyches



St Pe St Simon



Sos



Ste Maure de Peyrac



Tombeboeuf



Tonneins



Tourtrès



Tombeboeuf



Tonneins



Tourtrès



Villeneuve de Mezin



Villeneuve de Mezin

LE BUREAU DÉPARTEMENTAL

Président départemental	Gabriel PICHON	06-71-97-38-76	gabriel.pichon@gmx.fr
Président honoraire	Michel VERWEIRE	06-78-17-13-94	michel.verweire@hotmail.fr
Vice-président départemental délégué et secrétaire général	Bryan DIETZ	06-07-34-08-42	Bryan.dietz47@gmail.com
Secrétaire générale adjointe	Marie-Laure FOUGERAY	07-86-63-41-53	mlfougeray@orange.fr
Vice-présidente déléguée aux pupilles	Caroline GONTRAN	06-41-96-68-60	Caroline.gontran27@gmail.com
Vice-présidente déléguée aux veuves	Nicole CALCAT	06-41-34-10-13	Calcat.nicole@orange.fr
Vice-président hors présidents de section	Patrice SERRES	06-15-67-49-17	patriser@orange.fr

PRESIDENTS UF-47

SECTION	PRESIDENT	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Agen et Pont-du-Casse	Alain COULONGES	06-08-94-76-85	alaincoulonges47@gmail.com
Aiguillon	Jean-Pierre RAVIER	06-29-25-86-94	jiperavier@gmail.com
Allemans du Dropt et Lévigac de Guyenne	Bernard AUGEY	06-71-67-70-93	bernard.augev@orange.fr
Bouglon	Georges RODIER	06-99-76-27-91	georges.rodier47@orange.fr
Cancon	Jean-Pierre VIGUIER	05-53-41-13-88	Jean-pierre.viguiers350@orange.fr
Casteljaloux	Michel VERWEIRE	06-78-17-73-94	Michel.verweire@hotmail.fr
Castillonnes	Jerry HRADUYAN	06-87-33-02-43	Jerry.hraduyan@laposte.net
Fumel	René GARRIGUE	05-53-40-96-60	col.garrigue@orange.fr
Marmande	Josian DUMONDELLE	06-65-30-31-67	josmd@hotmail.fr
Meilhan sur Garonne et Sainte-Bazelle	Marina COSTACURTA	06-12-38-73-67	costacurta@hotmail.fr
Mezin	Raymonde ACHE	05-53-65-78-36	raymonde.ache@orange.fr
Miramont de Guyenne	Roger PAUL	06-83-38-37-80	rogerrobertpaul@gmail.com
Monclar d'Agenais et Tombeboeuf	Charles GUFFROY	07-80-62-25-29	charles.guffroy33@gmail.com
Sérignac sur Garonne	Jean-Yves MAIOLINI	06-45-85-88-28	jym.maio47@gmail.com
Ste Livrade sur Lot et Villeneuve sur Lot	Eric LORIOT	06-63-14-57-23	loriot.eric@orange.fr
Tonneins	Guy DUMAS	06-43-78-30-45	g.s-dumas@orange.fr
Tournon d'Agenais	Albert ROUFFIAC	06-79-13-23-07	albert.rouffiac@free.fr

LES JEUNES DE L'UFAC VG 47

SECTION D'AIGUILLON



LUCIE CHOUPE
14 ANS



EMIE CHOUPE
17 ANS



AYLIN KIGILZECIT
17 ANS



AUDRAY CHABRIER
17 ANS



KRIISS DORE
12 ANS

SECTION DE TONNEINS



LOUCA GIULIANI
17 ANS



NOAH THOMASSON
16 ANS



DANAÉ BOISANTE BAMBE
10 ANS



NADAU DUPUY-GALY
9 ANS



PEYO DUPUY-GALY
5 ANS



MARCEAU THOMAS
8 ANS




ROBIN THOMASSON
8 ANS

SECTION DE MEILHAN SUR GARONNE-SAINTE BAZEILLE



CORENTIN MAI
22 ANS



MORGANE LEBON
25 ANS



LUCILE BARRERE
24 ANS



RACHEL DUBOUIL
18 ANS



WISSAM ASSERMOUH
17 ANS



MATHYS MUSSARD
16 ANS



ELOVAN HALBERT
18 ANS



MATHILDE HALBERT
21 ANS



KARL BOURGEOIS
18 ANS



EVA ETIENNE
14 ANS

SECTION MONCLAR TOMBEBOEUF



SEAN ZIEGLER
27 ANS

SECTION DE PONT DU CASSE-AGEN



LEONIE AVI
18 ANS



JULES GINDEVIL
14 ANS

SECTION DE TOURNON D'AGENAI



GAETAN PETIT-PANON
16 ANS

SECTION DE CASTELJALOUX



ROSE CERISE
26 ANS

SECTION DE BOUGLON



LOUKA DAL COMPARE
10 ANS

SECTION DE MARMANDE



JONATHAN MAURIN
30 ANS



MATTEO DALLA SANTA
20 ANS



VALENTIN ZANETTI
22 ANS

Création de Sabrina RAVIER-LEMOULE

NOS SPONSORS



Société Energie Confort Plus

ENERGIE Une société certifiée QUALIBAT et garantie décennale.

Jérôme LEMOULE

SPECIALISTE de la création de salles de bain pour personne à mobilité réduite (PMR)
TESTER VOTRE ELIGIBILITE SUR NOTRE SITE INTERNET

- ✓ Salle de bain PMR
- ✓ Plomberie
- ✓ Chauffage
- ✓ Installations sanitaires
- ✓ dépannage

06.83.83.11.66 <https://www.energie-confort-plus.fr>

192 route de l'engalerie
47230 Thouars sur Garonne j.lemoule@orange.fr

Restaurant La Commanderie

Latifa & Stéphane Richard

Place des Templiers
47110 Le Temple-sur-Lot
Tél. : 05 53 01 30 66



Site : www.restaurant-la-commanderie.fr
Mail : lacommanderie47@orange.fr

LAVERIE AUTOMATIQUE SP CLEAN

191 route de Toulouse 47240 Castelsculier
Tél: 0674244519



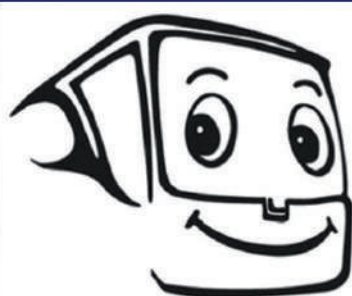
ouvert 7/7 jours de 07h00 - 22h00

Cocoricom
COMMUNICATION & IMPRESSION



- CREATION GRAPHIQUE
- ILLUSTRATION
- IMPRESSION
- ENSEIGNE & SIGNALÉTIQUE
- PROSPECTUS & BROCHURE
- FOURNITURE DE BUREAU
- HABILLAGES VEHICULE
- ETIQUETTE ADHESIVE
- CARTEAU PUBLICITAIRE
- SAC & TEXTILE

60, rue de la République - 47230 BARBASTE
05 33 06 06 33 www.cocoricom.fr
accueil@cocoricom.fr



VOYAGES PETROLLI

LAISSEZ-NOUS VOUS FAIRE VOYAGER

32110 SORBETS 06 85 10 96 11 / 05 62 09 96 09
32800 EAUZE contact@voyages-petrolli.com

Rejoignez-nous, devenez sponsors en prenant contact avec nous au 06-07-34-08-42

